

Bagnolet, le



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES
DU SPECTACLE VIVANT
ET DE L'AUDIOVISUEL

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé votre intérêt pour la licence professionnelle **Administration de réseaux scéniques - Mention métiers de l'informatique : administration & sécurité des systèmes et des réseaux**, dispensée par le Centre de Formation des Apprentis du spectacle vivant et de l'audiovisuel en partenariat avec le CFPTS et l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée.

Vous trouverez, ci-joints, les documents concernant la session 2018/2019. Nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement ces derniers :

- Fiche descriptive de la formation
- Plaquette de présentation du CFA
- Récapitulatif des étapes d'admission au CFA
- Dossier de candidature à compléter

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission

- Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité
- Etape 2 : faire acte de candidature jusqu'au 29 juin 2018
- Etape 3 : satisfaire aux sélections sur dossier et entretien
- Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

Voir le détail de ces étapes dans le document récapitulatif ci-joint.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre établissement, recevez nos sincères salutations.

Jérémie Vivier
Responsable opérationnel du CFA